

# CONSULTATION INTERNATIONALE

(N° 2013 G 65)

La STEG se propose de lancer une Consultation Internationale ayant pour objet :

## L'ACQUISITION D'ELEMENTS FILTRE POUR MICRO SCRUBBER

Les soumissionnaires désirant prendre part à cette consultation internationale sont invités à prendre contact directement avec ou par l'intermédiaire de leur représentant dûment mandaté avec :

**La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz**

**Direction de la Production et du Transport Gaz - Département Logistique / Division Approvisionnements Gaz**

**19, rue Belhassen Ben Chaâbane - 1005 El Omrane – Tunisie -- Tél : 71 959 933 poste 15 55**

Le retrait du dossier de la consultation est effectué sur présentation d'une demande écrite et le versement d'un montant non remboursable de soixante dix dinars (70 DT) en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG.

Le dossier de la consultation peut également être envoyé par poste, suite au virement de l'équivalent de 70 DT non remboursable au compte STEG N° **01001020110403194153** auprès de l'Arab Tunisian Bank (ATB) Rue Hédi Nouira 1001 TUNIS.

Dans ce cas, le cahier des charges sera envoyé dès la confirmation de l'établissement de l'ordre de virement.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de la consultation.

Les offres doivent être envoyées par voie postale et recommandées ou par rapide poste sous double enveloppes fermées et cachetées ou déposées au Bureau d'Ordre Central de la DPTG (contre décharge) à l'adresse suivante:

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES ACHATS**

**DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT GAZ**

**19, RUE BELHASSEN BEN CHAABANE -- 1005 EL OMRANE – TUNISIE**

**CONSULTATION INTERNATIONALE N° 2013 G 65:**

**« ACQUISITION D'ELEMENTS FILTRE POUR MICROSCRUBBER »**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

**Pour les soumissionnaire étrangers :**

\* Un certificat de non faillite, de non redressement judiciaire, ou toute autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du soumissionnaire.

**Pour les soumissionnaires locaux :**

\* Un certificat d'affiliation à la CNSS (copie certifiée conforme).

\* Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet (originale).

\* Un Certificat de non appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essayés).

Les offres resteront valables durant **60 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres fixée au **Jeudi 24 Octobre 2013 à 16H30**.

**N.B :** Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.

**Le représentant du soumissionnaire doit obligatoirement être muni d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.**